

*Association régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée
à la sous préfecture de Redon le 7 juin 1999
n° de dossier 352002448
Affiliée à la Fédération Française de Badminton
n° d'affiliation BRE.35.95.027
Agrément Jeunesse et Sports n°99 35 S 45
n° SIREN 447 774 845
n° SIRET 447 774 845 00013
Déclaration d'établissement n° ET001454
Siège social : Salle Omnisports Rue du Stade 35330 MAURE DE BRETAGNE*

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2003.

L'an deux mille trois et le vendredi 6 juin à 19 heures 30 les membres de l'association dénommée Maure Badminton Club (MBC), dont le siège social est à la Salle Omnisports, Rue du Stade, 35330 MAURE DE BRETAGNE, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à la salle annexe de la mairie de Maure de Bretagne, sur convocation du conseil d'administration par lettre simple et par annonce dans Ouest-France et Les Informations du Pays de Ploërmel conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Membres de l'association :

Présents : 34. Représentés : 5. Absents : 36.

Membres du Conseil d'Administration : tous présents.

M. Samuel HOCHARD préside en sa qualité de Président de l'association ; Melle Vanessa GUILLAUME est secrétaire de séance en sa qualité de Secrétaire de l'association.

Le Président ouvre la séance en remerciant de leur présence tous les adhérents, ainsi que leurs familles et amis, les membres du conseil d'administration, M. Marcel JOLY, conseiller général du canton de Maure de Bretagne, Mme Patricia BELLESOEUR, adjointe aux sports de la commune de Maure de Bretagne, et M. Franck JOURDAN, animateur sportif de l'Office Intercantonal des Sports.

Le Président constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 39 et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau de l'assemblée et met à la disposition de ses membres par diffusion de quelques copies dans l'assemblée :

- les statuts actuels de l'association
- un exemplaire de la convocation de l'assemblée
- les pouvoirs des membres représentés
- la feuille de présence certifiée exacte
- le bilan financier année civile 2002, le bilan financier année sportive 2002/2003, le budget prévisionnel année civile 2003, le budget prévisionnel année sportive 2002/2003
- le projet de procès-verbal de l'assemblée générale du 6 avril 2002
- le projet de nouveaux statuts de l'association.

Le Président déclare que tous les documents devant, d'après les dispositions légales et statutaires, être communiqués aux membres de l'association avant la tenue de l'assemblée, l'ont été dans les délais imposés.

L'assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- 1- Vote du procès-verbal de l'assemblée générale du samedi 6 avril 2002
- 2- Rapport moral du Président (Samuel HOCHARD)
- 3- Rapport financier de la Trésorière (Natacha BERTIN)
- 4- Rapport sportif de la saison par les différents responsables :
 - Equipe 1 (Natacha BERTIN)
 - Equipe 2 (Francis STEPHAN)
 - Equipe 3 (Olivier BILY)
 - Seniors classés (Samuel HOCHARD)
 - Seniors non-classés (Olivier BILY)
 - Jeunes (Samuel HOCHARD)
 - Détente (Samuel HOCHARD et Jean-Marie CONSTANT)
 - Organisation (Samuel HOCHARD)
 - Formation (Samuel HOCHARD)
- 5- Projets et perspectives pour la saison 2003-2004 (Samuel HOCHARD)
- 6- Remerciements (Samuel HOCHARD)
- 7- Questions diverses

Le Président précise que l'assemblée générale ordinaire sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire, ayant pour objet la révision des statuts de l'association.

1-Vote du procès-verbal de l'assemblée générale du samedi 6 avril 2002.

Lecture est donnée du projet de procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du samedi 6 avril 2002. Le président précise qu'il ne correspond pas aux prescriptions de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, mais il s'agit d'une copie de l'exemplaire, déposé à la sous préfecture de Redon et à la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports. Ce projet ne suscite aucune autre remarque ni commentaire.

Vote n°1

*Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du samedi 6 avril 2002
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité*

2-Rapport moral du président :

Le président présente son rapport moral de la saison écoulée.

« L'Assemblée générale de l'an dernier avait été l'occasion de fêter les 10 ans du club et de souligner les excellents résultats des saisons écoulées. Celle de cette saison est finalement aussi importante pour plusieurs raisons

1- le premier point positif est la bonne ambiance qui règne au sein du club et dans nos relations avec les autres clubs, et ce quelque soit le niveau de pratique. J'espère que tous les membres de l'association se sentent accueillis et intégrés de la même façon au sein du club, avec un mot qui revient souvent : la convivialité

2- les résultats sportifs sont exceptionnels. Chaque saison, on a l'impression de faire encore plus fort que la précédente. Cette saison, deux événements majeurs en font un très bon cru : le premier en juillet 2002 avec l'accession de l'équipe première en Régionale 2 (avec une première saison très réussie) ; le deuxième le 25 mai dernier avec, pour la première fois, deux Mauritaniens (Antoine Bébin et Thomas Rouxel) qui sont devenus Champion de France au sein de l'équipe d'Ille-et-Vilaine. A cela se sont ajoutés, entre autres deux titres de Champion de Bretagne dont on parlera un peu plus tard.

3- le bilan financier s'équilibre, ce qui montre que le club réussit pour le moment à trouver les ressources qui compensent l'augmentation constante ces dernières saisons des dépenses. Il faut d'ailleurs remercier la mairie de Maure de Bretagne et la D. R. D. J. S. pour leurs subventions, mais aussi les deux trésoriers pour leur travail ainsi que les bénévoles qui participent à l'organisation des tournois, qui sont pour beaucoup dans cette santé financière.

4- les effectifs se stabilisent autour des 70 licenciés ce qui semble un chiffre raisonnable pour ne pas saturer les créneaux. Toutefois, on peut espérer une augmentation avec le lancement d'un créneau sous utilisé le mardi pour les loisirs et les tout petits. On peut donc raisonnablement viser une barre de 90 licenciés sans mettre en péril le fonctionnement du club ni avoir à chercher d'autres créneaux. L'autre intérêt de nos effectifs est de garder une diversité des types de pratique (détente ou compétition) et d'âge (jeunes ou seniors) sans cloisonner le club. D'où la renaissance d'un journal interne pour créer le lien entre tous les licenciés.

5- les bonnes relations avec les municipalités de Maure de Bretagne et de Mernel dont nous utilisons les salles, ainsi qu'avec les autres associations de la commune.

6- cette assemblée générale aura également un caractère exceptionnel, puisqu'elle sera l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire afin de réviser nos statuts. Cette révision est liée à l'agrément Jeunesse et Sports et la conformité aux nouvelles lois concernant les associations sportives.

7- le seul point noir de cette AG pourrait être l'interrogation concernant l'avenir de l'Office des Sports Maure-Pipriac, et plus largement de l'animation sportive dans nos deux cantons. L'Office a beaucoup participé au fonctionnement de notre association, par l'intermédiaire de notre entraîneur de toujours, Franck JOURDAN, qui s'est personnellement beaucoup investi. Si le sort d'un Office Intercantonal semble être scellé, l'interrogation demeure sur ce qui se mettrait en place dans le canton de Maure. Peut être les représentants de

la Mairie et de la Communauté de Communes nous éclaireront à ce sujet. Quoi qu'il en soit, le club fera les efforts nécessaires pour maintenir à la rentrée toutes ses activités.

Je pense que ce dernier point ne doit pas ternir l'ensemble du bilan. Il faut au contraire se féliciter des résultats : nos deux champions de France, notre équipe première, notre tout nouveau champion de Bretagne Nicolas Perrinel et puis le bon esprit qui règne dans le club et il faut s'en servir pour viser au moins aussi haut la saison prochaine. »

Le rapport moral du président ne suscite aucune question.

Vote n° 2

Approbation du rapport moral du président

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité

3-Rapport financier de la Trésorière :

La trésorière présente le rapport financier de la saison écoulée, qui se compose d'un résultat financier pour l'année 2002, d'un budget prévisionnel pour l'année 2003, d'un résultat financier pour la saison 2002/2003 et d'un budget prévisionnel pour la saison 2003/2004.

Le résultat financier 2002 est équilibré avec un très léger excédent de 1,23 euros. Les différents tournois organisés, ainsi que les subventions de la mairie et de la D. R. D. J. S. ont permis l'achat de volants, raquettes et coupes.

Vote n°3

Approbation du résultat financier 2002

Le résultat financier est adopté à l'unanimité moins une abstention

Le budget prévisionnel 2003 prévoit une augmentation des dépenses liées à la participation de nos jeunes aux compétitions nationales. En outre, début octobre, va venir se greffer sur les dépenses la rémunération d'un salarié avec la création d'un créneau Babybad. Le budget prévisionnel prévoit donc également une augmentation des subventions qui aideront ce projet. A noter que la place des volants continue d'augmenter dans les dépenses. Le président fait remarquer à l'assemblée que les volants deviennent une charge de plus en plus lourde pour le club : volants plumes pour les joueurs classés, fourniture de volants plastiques sur les créneaux de jeu libre.

Vote n°4

Approbation du budget prévisionnel 2003

Le budget prévisionnel 2003 est approuvé à l'unanimité moins une abstention

Le résultat financier 2002/2003 est plus lisible pour nous tous, car il permet d'y voir le déroulement de toute une saison. Il dégage par opposition au budget en année civile, un excédent important, s'élevant à 1246,01 euros au 31/05/2003. Mais cet excédent est à nuancer car il y aura des dépenses importantes courant juin : achat des volants plumes et plastiques pour la prochaine saison (plus de 1500 euros au total), déplacements des jeunes en Trophées de France et Championnats de France qui n'ont pas encore été facturés. A la fin de la saison sportive, le bilan devrait être équilibré, voire légèrement déficitaire. A noter que dans ce budget apparaît l'achat d'une imprimante grâce à la subvention exceptionnelle de la mairie.

Vote n°5

Approbation du résultat financier 2002/2003

Le résultat financier 2002/2003 est approuvé à l'unanimité moins une abstention

Le budget prévisionnel 2003/2004 prévoit une légère augmentation des licenciés avec le lancement du créneau Babybad et le renforcement du créneau loisirs du mardi. Les frais de participation des jeunes aux tournois départementaux, mais aussi aux compétitions nationales vont également augmenter. A noter que ce budget prévoit une augmentation des subventions liées aux projets lancés à la rentrée : Babybad (avec l'emploi d'un salarié) et projet de communication (achat d'un appareil photographique numérique, augmentation du crédit photocopies). Concernant le tarif des licences, il est proposé de répercuter cette saison et pour la première fois depuis trois ans, l'augmentation de la licence fédérale. Les tarifs définitifs des adhésions seront décidés en réunion du conseil d'administration en fonction du montant de cette augmentation.

Vote n°6

Approbation du budget prévisionnel 2003/2004

Le budget prévisionnel 2003/2004 est approuvé à l'unanimité moins une abstention

Vote n°7

Augmentation de l'adhésion club en fonction de l'augmentation de la licence fédérale

L'augmentation de l'adhésion club est approuvée à l'unanimité moins une abstention

4-Rapport sportif de la saison 2002/2003 :

Chaque capitaine ou responsable présente le bilan de la saison écoulée.

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

L'équipe première, grâce à sa deuxième place dans le championnat départemental l'an dernier, a été repêchée l'été dernier et a accédé à la Régionale 2 pour la première fois cette saison. Elle termine 4^{ème} sur 12 équipes. C'est une très bonne saison. L'équipe s'est imposée face à toutes ses poursuivantes et s'est retrouvée en fin de saison aux portes de la Régionale 1, grâce à un effectif homogène et soudé. *Composition de l'équipe* : Anne Bernier, Natacha Bertin, Vanessa Guillaume, Michèle Houguet et Sylvie Prioul ; Olivier Frouin, Samuel Guilloux, Samuel Hochard, Aurélien Laurent et Fabrice Pinel.

L'équipe deux, qui devait descendre l'an dernier, a été repêchée en Départementale 3, Poule B. Elle a réalisé une bonne saison, terminant 5^{ème} sur 10. Francis STEPHAN annonce qu'il ne sera plus capitaine la saison prochaine. *Composition de l'équipe* : Valérie Bily, Sophie Edet, Florence Guichard et Michèle Houguet ; Frédéric Guillaume, Aurélien Laurent, Eric Maillard, Francis Stephan et Olivier Trégaro.

L'équipe trois était relancée cette saison sous le capitanat d'Olivier Bily, capitaine très fier de ses troupes. Après un début de saison en demi-teinte, l'équipe a terminé sur les chapeaux de roue remportant trois des quatre dernières rencontres. Elle termine 8^{ème} sur 11 et pourrait viser plus haut l'an prochain. *Composition de l'équipe* : Séverine Hignet, Géraldine Mérel, Soizick Pongérard, Sylvie Prioul et Anita Simon ; Olivier Bily, Cédric Gay, Fabien Giboire, Laurent Hochard, Denis Prioul, Mickaël Texier et Jean-François Touzet.

SENIORS INDIVIDUELS CLASSES

Simple Dames : Natacha Bertin, classée D2, 41^{ème} joueuse bretonne, 1 finale en tournois régionaux à Maure ; Vanessa Guillaume, classée D1, 50^{ème} joueuse bretonne, a un peu délaissé le simple cette saison et redescendra D2 à la rentrée ; Michèle Houguet, classée E2, passera E1 à la rentrée, 82^{ème} joueuse bretonne, 1 finale à Mordelles ; Anne Bernier, classée E2.

Simple Hommes : Fabrice Pinel, classé D2, 70^{ème} joueur breton, quart de finaliste du Championnat de Bretagne ; Samuel Hochard, classé E1, 2 tournois gagnés (Mayenne et Bois de Soevres) ; Samuel Guilloux, classé E2, passera E1 à la rentrée ; Olivier Frouin et Aurélien Laurent, classés E2.

Double Dames : Natacha Bertin, classée D1, redescendra D2 à la rentrée, 50^{ème} joueuse bretonne, associée à Vanessa Guillaume, classée D2, 51^{ème} joueuse bretonne, 1 victoire ensemble au Bois de Soevres ; Anne Bernier, 65^{ème} joueuse bretonne, classée E2, passera E1 à la rentrée ; Michèle Houguet, classée D2, redescendra E1 à la rentrée.

Double Hommes : Fabrice Pinel, classé D2, 87^{ème} joueur breton, une victoire à Nantes et demi-finaliste du Championnat de Bretagne ; Olivier Frouin et Samuel Hochard, classés E1 tous les deux, passeront D2 à la rentrée, respectivement 99^{ème} et 95^{ème} joueurs bretons, une finale ensemble à Mayenne ; Frédéric Guillaume, Samuel Guilloux, Aurélien Laurent et Francis Stephan, classés E2.

Double Mixte : Vanessa Guillaume et Fabrice Pinel, classés D2, passeront D1 à la rentrée, respectivement 37^{ème} et 38^{ème} joueurs bretons, finalistes du Championnat de Bretagne ; Natacha Bertin et Samuel Hochard, classés D2, respectivement 45^{ème} et 46^{ème} joueurs bretons, une finale à Carhaix et une demi-finale au National de Quimperlé ; Michèle Houguet, classée E2, passera E1 à la rentrée ; Anne Bernier, Olivier Frouin, Samuel Guilloux et Aurélien Laurent, classés E2.

SENIORS INDIVIDUELS NON CLASSES

Participation régulière sur un bon nombre de tournois dans tout le département et même parfois à l'extérieur.

Simple Hommes : les meilleurs résultats ont été obtenus par Samuel Guilloux, vainqueur de trois tournois (Maure de Bretagne, Redon et Saint Servan), passé E2 au mois de février et qui passera E1 à la rentrée. Frédéric Guillaume obtiendra quant à lui le classement E2 à la rentrée.

Simple Dames : bon comportement de Florence Guichard et Sylvie Prioul qui passent très près du classement.

Double Hommes : Samuel Guilloux est passé E2 en février, Laurent Hochard et Mickaël Texier passeront E2 à la rentrée.

Double Dames : pas de tournoi disputé et peu de performances à noter dans le cadre du championnats par équipes.

Double Mixte : Samuel Guilloux est passé E2 en février, Frédéric Guillaume, Denis Prioul et Anita Simon passeront E2 à la rentrée.

JEUNES

Avant toute chose, il faut souligner le travail réalisé par l'Office Intercantonal des Sports, et plus particulièrement par Franck Jourdan, avec notamment la mise en place du créneau Elite et du projet fédéral PASSBAD pour les débutants. Les parents ont également joué un rôle important dans la réussite actuelle des jeunes, en suivant leurs enfants et en organisant leurs déplacements sur les tournois. Ainsi, depuis cette saison, deux joueurs du

club participent régulièrement aux compétitions nationales jeunes : Antoine Bébin et Thomas Rouxel.

Pas de poussines cette saison en compétition.

Poussins : Nicolas Perrinel, classé numéro 1 breton, vainqueur du Championnat de Bretagne et du Championnat d'Ille-et-Vilaine, avec 7 tournois départementaux gagnés ; Benjamin Veillard 42^{ème} ; Pierre Lebret, 53^{ème}.

Benjamines : débutaient en compétition. Sandra Rousseaux, 31^{ème} bretonne ; Lise Perrinel 43^{ème}.

Benjamins : Thomas Rouxel, 2^{ème} breton (et 16^{ème} français) avec 4 tournois départementaux gagnés, 1/8^{ème} de finaliste du Championnat de France ; Antoine Bébin, 3^{ème} breton (et 36^{ème} français), un tournoi départemental gagné, a participé aux Qualifications des Championnats de France. Tous les deux ont été sélectionnés à toutes les manches du Championnat Régional Jeunes. Ils y ont gagné le titre de Champion de Bretagne de Double Hommes Benjamins. Enfin, au sein de la sélection d'Ille-et-Vilaine, ils ont remporté le Championnat de Bretagne et le Championnat Interrégional Intercodep et surtout le titre de Champion de France par Equipes.

Minimettes : Anne-Laure Guéhenneuc, 27^{ème} joueuse bretonne, 3 fois sélectionnée en Championnat Régional Jeunes ; Julie Ledoux, 35^{ème}, une finale en tournois départementaux.

Minimes : Clément Bébin, 5^{ème} breton, 2 victoires en tournois départementaux et vainqueur de la finale Espoirs du Championnat Régional Jeunes ; Marc-Antoine Ricaud, 16^{ème} ; Damien Carville, 72^{ème} ; Benjamin Rousseaux, 79^{ème}.

Pas de cadettes, ni de cadets engagés en compétition.

Juniors Filles : Soizick Pongérard, 42^{ème} bretonne.

Juniors Garçons : Aurélien Laurent, 36^{ème} breton.

DETENTE

Le club a participé à un nouveau circuit avec plus d'équipes, mais sans doute avec un peu moins de convivialité que les autres saisons, surtout avec les nouvelles équipes. Le gros problème dans ce secteur reste l'absence de responsable. Avis aux bonnes volontés. A noter qu'un créneau spécifique a été ouvert pour les joueurs loisirs le mardi de 17 h 00 à 18 h 30 encadré et animé par Jean-Marie Constant. Il a débuté timidement, mais c'est un coup d'essai à confirmer la saison prochaine.

ORGANISATION

Participation au Forum des Associations du Canton de Maure de Bretagne.

Journée Portes Ouvertes le dimanche 22 septembre 2002 avec une grosse participation (plus de 50 joueurs, dont quelques-uns sont devenus adhérents depuis).

Tournoi Départemental Minimes-Cadets le dimanche 6 octobre 2002. En raison de l'indisponibilité de la salle omnisports de Maure de Bretagne, la catégorie cadets a dû être annulée et le tournoi minimes a eu lieu à la salle des sports de Mernel, avec 61 joueurs d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique. Beau parcours à domicile de tous nos joueurs et présence remarquable en finale des deux champions de France Erwan Bellesoeur et Yoann Turlan.

Tournoi Départemental Seniors Non Classés le dimanche 27 octobre 2002 à la salle de Maure, avec 31 joueurs du département. Victoire à domicile de Samuel Guilloux.

Tournoi Départemental Poussins-Benjamins le dimanche 1^{er} décembre 2002 à Maure avec 76 joueurs d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor. Victoire à domicile de Nicolas Perrinel et Thomas Rouxel.

Tournoi Interrégional Seniors Classés D et E le dimanche 2 février 2003, avec plus de 80 joueurs des 4 départements bretons, mais aussi de Loire-Atlantique, de Mayenne et de Vendée. A noter la finale en D de Natacha Bertin.

4^{ème} journée du Championnat Régional Interclubs le samedi 1^{er} mars à Maure, avec la réception de trois équipes finistériennes.

En tout, le club a accueilli plus de 250 compétiteurs au cours de la saison écoulée.

FORMATION

Au niveau des joueurs, Thomas Rouxel a suivi 4 stages régionaux Elite à Dinard, Antoine Bébin a participé à deux de ces stages et enfin Nicolas Perrinel a été sélectionné à un stage départemental Elite à Guichen.

L'Office Intercantonal des Sports a organisé deux stages pendant les vacances scolaires de Toussaint et de Pâques. Le club a co-organisé avec le Codep 35 Badminton un stage départemental de secteur pour les joueurs de Bain et de Maure de Bretagne pendant les vacances scolaires d'hiver.

Enfin, Natacha Bertin a obtenu son diplôme d'arbitre départemental et de juge arbitre départemental.

5-Projets et perspectives pour la saison 2003-2004

Pour la fin de saison, tous les créneaux sont maintenus jusqu'à fin juin. Pendant l'été, ils seront maintenus en fonction des décisions prises lors de la réunion des associations.

Pour la saison 2003/2004, les objectifs sportifs seront équivalents avec peut être, selon les recrues, une montée possible pour l'équipe 2.

Il y aura deux nouveautés principales au cours de la prochaine saison : la mise en place d'un créneau Babybad pour les tout-petits qui verra l'intervention d'un salarié et sera, on l'espère, subventionné par la D. R. D. J. S. ; le lancement du site internet du club. Le créneau loisirs du mardi soir devrait être également renforcé.

Un point d'interrogation demeure concernant l'avenir de l'Office Intercantonal des Sports. Quoiqu'il arrive, tous les créneaux seront maintenus dans la mesure du possible.

Le Président interroge alors les représentants du Conseil Général, de la Mairie et de l'Office des Sports.

Intervention de M. Marcel JOLY. Après avoir félicité les sportifs pour leurs succès ainsi que les dirigeants et les avoir assuré de son soutien, si celui-ci était sollicité, il confirme les difficultés actuelles de l'Office mais souligne que le Conseil Général n'a jamais envisagé de se désengager de cette structure.

Intervention de Mme Patricia BELLESOEUR, qui félicite également les sportifs et les dirigeants en les incitant à poursuivre leurs efforts. Elle précise également qu'en cas de dissolution de l'Office Intercantonal des Sports, une structure équivalente serait mise en place au niveau de la Communauté de Communes de Maure de Bretagne.

Intervention de M. Franck JOURDAN, qui pense que les difficultés actuelles de l'Office résultent de choix politiques. Mais le club a selon lui les moyens de survivre à une éventuelle disparition de l'Office, ce qui n'est pas le cas de toutes les associations bénéficiant de ses interventions.

6-Remerciements

Avant de clôturer l'Assemblée Générale, le Président tient à remercier un certain nombre de personnes pour leur participation à la vie de l'association :

- les adhérents sans qui le club n'existerait pas
- les membres du conseil d'administration pour leur travail, ainsi qu'une équipe de plus en plus active dans et autour du conseil d'administration
- la municipalité de Maure de Bretagne pour l'utilisation de la salle omnisports, pour ses subventions et pour les interventions des services techniques
- la municipalité de Mernel, pour l'utilisation de la salle des sports
- l'Office Intercantonal d'Animation Sportive Maure Pipriac pour ses interventions et plus particulièrement Franck Jourdan pour son investissement aussi bien professionnel que personnel
- la D. R. D. J. S. pour sa subvention via le F. N. D. S. et ses informations concernant la révision des statuts
- les responsables d'équipes et des différents secteurs de compétition
- les bénévoles notamment lors de l'organisation des tournois
- les parents qui ont suivi leurs enfants tout au long de la saison et qui ont organisé les transports sur les tournois dans une ambiance très conviviale
- les différents sponsors et partenaires directs et indirects pour leur aide, notamment en dotations de tournois
- la presse avec qui de très bonnes relations sont entretenues
- tous ceux qui participent de près ou de loin à la vie du club.

7-Questions diverses

Le Président annonce le déplacement à Laillé le vendredi 13 juin prochain pour le traditionnel Bad Merguez. Les dernières inscriptions seront prises ce soir.

Le Président fait appel aux personnes qui pourraient avoir la possibilité de faire des photocopies, car le club en a un besoin de plus en plus important.

Le Président rappelle que cette Assemblée Générale Ordinaire sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire ayant pour objet la révision des statuts de l'association et au cours de laquelle l'assemblée procèdera à l'élection du nouveau conseil d'administration.

Aucune question n'est posée par l'assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président, le Vice-Président et la Secrétaire de Séance.

LE PRESIDENT
M. Samuel HOCHARD

LE VICE-PRESIDENT
M. Jean-Marie CONSTANT

LA SECRETAIRE
Melle Vanessa GUILLAUME